

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020

LE CONSEIL, à l'unanimité, décide :

D'ADOPTER la remise gracieuse de 3 mois de location gérance pour la licence du Brayk Bar au bon montant.

D'APPROUVER les choix suivants pour l'attribution du marché concernant **les travaux de réhabilitation d'une habitation en boulangerie :**

Lot 1 VRD/GROS ŒUVRE/ENDUIT : 3D CONSTRUCTION – 8, route de Sully 45460 Bonnée pour **167 370.43 € HT**

Lot 2 CHARPENTE BOIS : MOUFFRON – 278, route de Gy les Nonais 45220 CHATEAU RENARD pour **30 610.20 € HT**

Lot 3 COUVERTURE : 3D CONSTRUCTION – 8, route de Sully 45460 Bonnée pour **27 817.35 € HT**

Lot 4 MENUISERIE EXT et INT BOIS/SERRURERIE : BURETTE – 12, route de Bellegarde 45260 CHATENOY pour **33 599.06 € HT**

Lot 5 DOUBLAGE/CLOISON/FAUX PLAFONDS : COELHO – 318, route d'Olivet 45160 ST HILAIRE ST MESMIN pour **19 758.24 € HT**

Lot 6 ELECTRICITE/VMC : PERRET – 44, rue Guillaume de Lorris 45260 LORRIS pour **24 273.05 € HT**

Lot 7 PLOMBERIE : ROUSSEAU – 967, route d'Orléans 45460 BRAY-ST AIGNAN pour **9 887.85 € HT**

Lot 8 CARRELAGE/FAIENCE : SK CONSTRUCTION – 100, rue Jean Mermoz 45700 VILLEMANDEUR pour **33 147.32 € HT**

Lot 9 PEINTURE/RETELEMENTS MURAUX : KUFFIT – 77 rue Gambetta 45120 CHALETTE SUR LOING pour **9 930.00 € HT**

Soit un total HT de 356 393.50 € HT

D'AUTORISER le Maire à solliciter une subvention de 182 157 € auprès de la Région au titre du contrat Régional de Solidarité Territoriale, soit 40 % du montant du projet qui s'élève au total à 455 393 € HT.

D'AUTORISER le Maire à réaliser un emprunt auprès du Crédit Agricole Centre Loire d'une durée de 20 ans au taux fixe de 0.54 % ainsi qu'un crédit relais sur 2 ans au taux fixe de 0.36 %.

D'AUTORISER Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (hors remboursement du capital de la dette) dans la limite maximale de 25% des crédits prévus au budget 2020, soit

Chapitres	BP 2020	AUTORISATION (25%)
20-Immobilisations incorporelles	109 000.00 €	27 250.00 €
21-Immobilisations corporelles	360 000.00 €	90 000.00 €
23-Dépenses d'Equipement	536 000.00 €	134 000.00 €

D'ADOPTER le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

DE PRENDRE ACTE du rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

D'APPROUVER la convention relative à la mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols de la Communauté de communes du Val de Sully.

DE S'OPPOSER au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de communes du Val de Sully.

D'AUTORISER chaque élu à bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon ses souhaits.

D'APPROUVER le règlement intérieur du conseil municipal dans les conditions exposées.

DE NE PAS AUGMENTER les tarifs municipaux (salles/barnums/chapiteaux) pour l'année 2021.

DE LISSER ET RAMENER le prix des concessions cimetières pour 50 ans à 195 € pour Bray et St Aignan.

DE PARTICIPER au dispositif **Rezo Pouce** sur le territoire du **PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne** (49 communes) Mise en place de solutions de mobilité qui consiste à proposer aux habitants une solution de mobilité alternative dans un contexte rural et péri-urbain où les déplacements sont un véritable enjeu, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre.

Rezo Pouce est un système d'autostop organisé et sécurisé qui met en relation gratuitement des automobilistes et des autostoppeurs pour de courts trajets du quotidien. Rezo Pouce cible en priorité des publics ne disposant pas de véhicule ou ne pouvant pas conduire (jeunes à partir de 14 ans, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...).

La mise en place est prévue au printemps 2021.